

**Commission des Compétitions
SENIORS**

PV n° 07 du 20/10/2016

Animateur : GUIGUEN Jean Charles

Présents : SARDAIN Jean Marie – BOURABIER Patrick

EVENEMENT :

P.V. n° 6 de la réunion du 13/10/2016 adopté sans modification.

~~~~~

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District dans un délai de 10 jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (art.190-paragraphe 1 des R.G. de la F.F.F.) par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique **obligatoirement avec en-tête du club**. A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi. Ce délai est réduit à 48 heures pour les matchs de coupe (art.103-paragraphe b.1 des R.G. de la L.C.O.). Tout appel entraîne la constitution de frais de procédure d'un montant fixé par l'instance dont dépend la commission d'appel et qui est débité du compte du club appelant.

**SOUS-COMMISSION DES CHAMPIONNATS**

**FORFAIT**

**5<sup>ème</sup> Division (Amende 30 euros)**

Poule E – ANG. AIGLES ROUGE (2) du 16/10/2016 (**2<sup>ème</sup> Forfait**)

**REGLEMENT FINANCIER**

**Rencontre ES MONTIGNAC – ENT. ABZAC(2)/BRILLAC, match 4<sup>ème</sup> Div. – Poule A, du 17/09/2016**

Arbitre de la rencontre : Monsieur Sébastien DAVID.

La commission prend connaissance que cette rencontre n'a pu aller jusqu'à son terme suite à une panne d'éclairage qui ne met pas en cause le club local.

Les frais d'arbitrage pour 65,72 euros seront crédités à l'arbitre par débit du district (caisse de péréquation)

La commission valide les amendes pour les modifications d'horaires et dates, les feuilles de matchs en retard SENIORS ainsi que les demandes tardives de modifications pour la **Journée 5** des 15/10/2016 et 16/10/2016.

**SOUS-COMMISSION DES COUPES**

Les rencontres des coupes départementales fixées le dimanche 13 novembre débiteront à 14H30 au lieu de 15H00 compte tenu de passage à l'horaire d'hiver fixé le 30 octobre 2016

## **Courriers/courriels**

- OFC RUELLE, du 17/10/2016, pris note,
- FCC ISLE D'ESPAGNAC, Monsieur Miloud DOUINA, du 17/10/2016, pris note,
- US LESSAC, Monsieur THROMAS, du 16/10/2016, pris note,
- LA ROCHE RIVIERES FC TARDOIRE, Madame Marion MOINE, du 17/10/2016, pris note,
- AS AIGRE, Monsieur VALEAU, du 17/10/2016, pris note,
- STADE RUFFEC, Madame Josiane SALOMON, du 15/10/2016, pris note

Prochaine réunion : Jeudi 27 Octobre 2016 à 16h30

L'animateur de la commission,  
Jean-Charles GUIGUEN  
Le secrétaire,  
Jean-Marie SARDAIN